

COMMUNIQUÉ

Des femmes handicapées exigent des changements aux Nations-Unies

21 septembre 2012 (Montréal) - The DisAbled Women's Network / Réseau d'action de femmes handicapées (DAWN-RAFH Canada) et une coalition internationale ad-hoc de femmes handicapées sont intervenus à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, afin d'assurer que les enjeux concernant les femmes handicapées deviennent une priorité.

DAWN-RAFH Canada était parmi plusieurs centaines d'organismes qui ont participé à la cinquième session de la Conférence des États parties (CoSP5) à la Convention, qui s'est tenue plus tôt ce mois-ci au quartier général des Nations-Unies à New York. Le thème de cette session était «Faire compter la Convention pour les femmes et les enfants.»

«Selon l'Organisation mondiale pour la santé, il y a plus d'un milliard de personnes handicapées à travers le monde, et les femmes constituent la majorité de celles-ci. Cela fait de nous la minorité la plus nombreuse au monde», affirme Bonnie Brayton, directrice générale nationale de DAWN-RAFH Canada.

DAWN-RAFH Canada et ses alliés internationaux voulaient s'assurer que les enjeux touchant aux femmes handicapées deviennent un enjeu transversal dans la surveillance et la mise en œuvre de la Convention et ce, à tous les niveaux.

«La CRPD est **notre** convention», a dit Brayton, «et nous n'étions pas prêtes à permettre que cet événement devienne encore un lieu où les femmes sont mises de côté. Il y avait un risque réel que cela n'arrive si nous n'intervenons pas fermement lors de cette Conférence (CoSP 5).»

Pendant la session de quatre jours, les déléguées se sont organisées, ont rédigé et se sont mis d'accord sur une déclaration qui vise à assurer que les femmes handicapées deviennent un enjeu central et une thématique transversale lors de futures sessions de la CoSP à l'ONU. De plus, grâce à leur connaissance des procédures de l'ONU et à leurs alliés, elles ont réussi à faire lire la Déclaration, qui fera partie du rapport officiel des travaux.

«Le fait qu'elle a été lu par le rapporteur spécial pour les personnes handicapées, M Shuaib Chalklen, est important. Avoir accompli cela en quelques jours et sans s'être concertées avant la conférence est une réalisation extraordinaire», a dit Brayton.

La présence de DAWN-RAFH Canada à cet événement constitue un moment historique pour les Canadiennes handicapées. Elle leur a permis de rencontrer leurs homologues internationaux et d'échanger avec elles sur les stratégies qui permettront de mettre de la pression sur les gouvernements, de façon globale, pour rencontrer leurs obligations dans le cadre de la Convention.

Selon Brayton, pour que la Déclaration ait un impact durable, elle devra se faire adopter en tant que Résolution. «Plusieurs articles de la Convention indiquent clairement qu'il doit y avoir une attention soutenue aux enjeux des femmes, mais nous vivons encore dans un monde où l'égalité des femmes est un objectif et non un acquis. Nous continuerons à mettre de la pression sur le comité de la Convention, qui veille sur sa mise en œuvre, sur ONU Femmes et sur la Commission de la condition de la femme, car les engagements de ces dernières aux femmes handicapées sont faibles et ne démontrent pas une compréhension claire de l'étendue du problème.

«Que nous ayons pu atteindre le consensus si rapidement en tant que groupe ad hoc témoigne du fait que les femmes handicapées savent très clairement ce qui doit se passer maintenant» a dit Bratyon. «Cela forme la base de notre appel à l'action.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée en décembre 2006 au Siège de l'Organisation des Nations Unies et est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Le Canada a signé la Convention en 2007, l'a ratifié en 2010, mais n'a pas encore signé le Protocole Facultatif qui permet aux groupes de porter une plainte justifiée au Comité de L'ONU sur les droits des personnes handicapées. Les signataires se réunissent régulièrement dans une Conférence des États parties afin de suivre la mise en œuvre de la Convention.

Fondé en 1986, DAWN-RAFH Canada est un organisme national et féministe qui regroupe des femmes ayant des déficiences de tous genres. Elle représente les enjeux des femmes et des filles canadiennes en situation de handicap.

-30-

Contact media:
Bonnie Brayton
Directrice executive nationale
admin@dawncanada.net